**La France dans la mondialisation**

**Pb : en quoi la France malgré son statut de puissance moyenne depuis 1945 conserve-t-elle une influence mondiale ?**

1. **La présence française dans le monde**

**A-le maintien d’une forte présence territoriale et militaire (legs de la colonisation)**

1.malgré une superficie continentale faible (655 638 km2 Doms-toms compris), la France possède la deuxième zone économique exclusive (ZEE) de 10 millions de km2 avec possibilité d’extension **(Doc 3 p 305, diagramme circulaire p 310])**

2.les troupes militaires françaises interviennent dans de nombreux conflits (siège au conseil de Sécurité de l’Onu, opération de l’OTAN, intervention européenne ou unilatéralisme français) 2013 opération Serval au Mali[**doc 3 p 305**]

3.fort dynamisme des 1,5 millions de français vivant à l’étranger **[doc 1 et 2 p 305**]+ 2ème réseau diplomatique mondial et 225 lycée français à l’étranger

**B-une présence au sein de la gouvernance mondiale en recul [doc 4 p 305]**

1. Membre de l’Onu et du conseil de Sécurité, pays des Droits de l’homme (Cassin a rédigé la DUDH) mais une puissance moyenne marquée par la Seconde Guerre mondiale et la décolonisation (le crédit de la France a diminué). Paris a le siège de l’OCDE, de l’Unesco mais pas de l’OMC, Du FMI !!
2. Mais membre de l’’UE à 27 pays avec l’indéniable leadership économique et politique de l’Allemagne
3. Membre originel du G6 en 1974, elle fait partie du G 20 où s’affirment de plus en plus les puissances émergentes (Chine, Inde, Brésil)
4. Elle subit donc la concurrence des EUA, de l’Allemagne et des grands pays émergents

**C-le particularisme culturel en sursis**

1. Une francophonie qui recule avec la concurrence de l’anglais et des cultures anglo-saxonnes [doc 1 p 311]
2. Une culture de communication de masse où la France peine à trouver sa place face aux grands médias anglo-saxons CNN, BBC) [doc 5 p 305]
3. La France essaie de défendre au sein des institutions libérales (OMC) **l’exception culturelle**, certains secteurs culturels et économiques doivent être protégés et subventionnés par l’Etat afin d’éviter la concurrence mondiale (cinéma, gastronomie)
4. La France conserve une culture et un patrimoine riche et prestigieux (principale destination touristique, dynamisme des industries du luxe)
5. Une attractivité moindre notamment pour les étudiants étrangers, or le brain drain est un facteur indéniable de développement (recul par rapport à l’attractivité américaine et allemande)

I**I-le difficile maintien de son rang dans la mondialisation**

**A-une place capitale dans l’économie-monde actuel[doc 11 et 12 p 308]**

1. La France appartient aux 10 premiers pays qui assurent à eux-seuls 50 % des échanges mondiaux
2. En réalisant 4% des échanges mondiaux, la France est au 5ème rang pour les échanges de marchandises et au 4ème rang pour les échanges de services
3. Ses partenaires principaux sont l’Allemagne, plus largement l’UE, la triade et les pays émergents
4. Le point fort de ses flux restent les exportations importantes du secteur de l’agroalimentaire ; le point faible sa dépendance énergétique (énergie fossiles)
5. La France conserve un rang indéniable dans les investissements : 3ème rang mondial pour l’accueil des IDE en raison de ses avantages comparatifs ; à l’inverse elle investit dans le monde principalement dans les pays de l’UE

**B-la dichotomie des entreprises françaises**

1. La France possède de puissantes firmes transnationales sans que se dégage une spécialité économique (industrielle ou service)-la diversité de la réussite de l’intégration mondiale prime : l’Oréal dans les cosmétiques, LVMH (luxe), BNP-Paribas, Crédit agricole (banque)Total (pétrole, Axa (assurances, carrefour (grande distribution), Vinci ou Bouygues dans les travaux publics ou les télécommunications. La moitié de l’effectif de ses firmes travaillent à l’étranger, Accor dans l’hôtellerie, Doux (agroalimentaire). Ces entreprises ont un chiffre d’affaires qui représente plus du double des exportations françaises. **[doc 6 p 306]+ [doc 8 p 307]**
2. **Mais il faut insister sur la faiblesse du tissu industriel français, Sur 3,1 millions d’entreprises seules 100 000 exportent !! 1 sur trente**. Pour comparaison, l’Allemagne voit ses exportations représentées 45 % de son PIB, pour seulement 26% pour la France. La France perd des parts de marché (c’est très net dans le secteur automobile
3. **L’innovation est la clef pour retrouver cette compétitivité** mais le retard se creuse : les dépenses de recherche développement ne sont que 2% du PIB en France (2,5% pour l’Allemagne, 2,7% pour les EUA)

**C-la France un pôle touristique mondial**

1.de multiples atouts mise en valeur : les grands espaces touristiques (**schéma à partir carte 1 p 314**), les formes de pratiques touristiques (page 315), une large accessibilité (autoroutes, aéorport internationaux, TGV)

2.Des acteurs nombreux : Etat aménageur et promoteur (5 Et 7 p 316), des FTN (club méditerranée, Accor), des investisseurs étrangers ([doc 6 p 316], des pme, faiblesse de l’exploitation du potentiel Domien et Tomien (ex Guadeloupe

3. C’est le premier pays d’accueil des touristes internationaux (dont 70% sont des Européens), mais qu’au troisième rang selon les recettes (pays intermédiaire entre l’Europe du Nord et du Sud) derrière l’Espagne et les EUA

4.Néanmoins l’apport des devises est indéniable : les touristes étrangers utilisant l’hébergement marchand, et pratiquant une grande variété d’activité (balnéaire, sports d’hiver, tourisme commercial, urbain, tourisme rural , parcs d’attraction… )

5.les grands sites visités en France sont : Parc Disneyland, Le Louvre, La Tour Eiffel, Versailles, Centre Pompidou, la cité des Sciences, le Musée d’Orsay ce qui montre le poids de Paris !!!!

6.Un secteur d’avenir et qui a une fonction d’entrainement notamment pour le développement des villes et des zones rurales

**III-Paris, ville mondiale**

**A-le rayonnement planétaire d’une ville mondiale**

1.une ville mondiale mais pas … globale **[doc 1 p 327**], siège de l’Unesco, de l’OCDE, de l’institut du monde arabe, grands pôles touristiques et patrimoniaux : 1ère ville touristique mondiale

2.attractivité forte pour les capitaux (avantages comparatifs) et pour les touristes (richesse, prestige), 2ème pôle d’implantation des 500 plus grandes firmes mondiales derrière Tokyo **[doc 1 p 320]**

3.Très bonne intégration mondiale en raison de son excellente accessibilité (TGV, Aéroport de Roissy [cf cours], très bon réseau haut débit **[doc p 321**]

4.Seule ville française possédant de tels atouts : 12% de la population française, 29% du Pib national , 40% des effectifs et des dépenses dans la recherche développement

**B-un pôle d’innovation et de commandement**

1. Les fonctions métropolitaines [doc 2 p 327] : les pôles politiques, l’axe économique et financier avec le quartier de la Défense **[doc 10 p 323]**, les gares , la dissémination des lieux culturels, le quartier universitaire et( culturel)
2. Une réputation internationale reconnue dans les domaines du design, mode, culture (musée, exposition, galeries, opéras), gastronomie
3. Paris et l’Ile-de-France concentre des pôles de compétitivité majeurs **[doc 7 p 322] : Systematic avec le plateau de Saclay (optique, électronique, logiciel)**

**C-une métropole polycentrique et fragmentée qui veut afficher son « Grand Paris »**

1.améliorer les communication intra-parisiennes [doc 12 p 323] maitriser les migrations pendulaires

2.lutter contre l’exclusion sociale et la spéculation immobilière, la gentrification est très forte[doc 11 et 1 p 324], des populations pauvres sont marginalisées et relayées dans des banlieues de plus en plus lointaines (difficultés sociales et ghéttoïsation dans le 93)

3.lutter contre les risques [ex : les inondations doc 14 p 325] développer des projets de durabilité (transport en commun en site propre)[ cf plateau de Saclay]

4.les territoires de projet du grand paris créer des grands pôles urbains et économiques dans la grande couronne périurbaine de l’Ile de France (développement autour des aéroports, développer des clusters de haute technologie, projets de rénovation urbaine, améliorer les transports en commun, développer la logistique **[doc 5 p 322]**